

PROGRAMMES DE RECHERCHE

1. LE 5^{ème} PCRDT

1.3 PROGRAMMES SPECIFIQUES

1.3.4A (ENERGIE), ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Partie A : Environnement et Développement Durable

L'objectif stratégique de cette partie du programme consiste à promouvoir les sciences et les technologies dans le domaine de l'environnement afin d'améliorer notre qualité de vie et de favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi tout en répondant à la nécessité d'une gestion durable des ressources et de la protection de l'environnement conformément aux buts et aux objectifs du cinquième programme cadre sur l'environnement ainsi que d'autres politiques communautaires concernant l'environnement.

Quatre actions clés ont été définies pour axer les projets de RDT et de démonstration sur la résolution de problèmes liés à la gestion durable de l'eau, le changement planétaire, la biodiversité, la gestion durable des écosystèmes marins, la ville de demain et le patrimoine culturel. Des activités génériques porteront sur la lutte contre les risques majeurs, le développement des technologies d'observation de la terre et les aspects socio-économiques du développement durable (impact sur la société, l'économie, l'emploi). Une attention particulière sera également accordée à la nécessité d'une utilisation optimale des infrastructures de recherche existant en Europe et d'une coopération internationale pour un développement rationnel et rentable des infrastructures de recherche européennes afin de soutenir une recherche de pointe dans le domaine de l'environnement.

Le déroulement de l'activité du sous-programme Environnement et Développement Durable jusqu'à la mi-2000 a mis en évidence trois aspects importants de la recherche nécessitant une révision du programme de travail pour les deux prochaines années 2001 et 2002.

- **Le premier aspect est relatif à l'efficacité de la mise en oeuvre du programme sous l'angle de la soumission des propositions et de la concentration des tâches vers des priorités bien définies.** Il apparaît qu'il est nécessaire de réduire le nombre des propositions qui parviennent au processus d'évaluation et d'augmenter ainsi le taux de réussite, par une meilleure focalisation des tâches et une priorisation précise de celles-ci et un meilleur ciblage des propositions, lequel serait d'ailleurs bénéfique en termes de qualité de celles-ci. De telles dispositions permettront d'éviter les recouvrements de certaines tâches de recherche ; elles tiendraient compte également des domaines qui ont été évincés dans le passé par rapport à d'autres domaines ayant déjà obtenu un succès marqué de participation.
- **Le deuxième aspect est relatif à l'inscription de nouvelles tâches scientifiques et techniques dans les différentes actions-clés ou les activités génériques.** Des besoins nouveaux en matière de recherche apparaissent fréquemment et souvent de manière urgente dans le domaine de l'Environnement. Les nombreuses initiatives de la politique de l'UE dans le domaine de l'Environnement nécessitent de plus en plus un support scientifique et technique qui ne pouvait pas être prévu à l'origine de la conception du programme de travail (par exemple, les aspects e-Science et le phénomène des tempêtes ont été ajoutés dans l'action Changement Global). Cette évolution dynamique des besoins en matière de recherche conduit donc également à des ajustements en matière de tâches et de sélection des priorités.
- Enfin, **la réalité de l'Espace européen de la recherche nécessite des initiatives qui assurent sa réalisation de manière efficace et rapide, tout en respectant les priorités contenues dans la décision du Conseil pour le 5ème Programme Cadre et le programme spécifique EESD.** Les objectifs de l'EER en matière d'infrastructures, de réseaux d'excellence, de relations science-société-citoyens, et notamment les aspects relatifs au système de références scientifiques, à la

recherche socio-économique ou au support des politiques commencent ainsi à apparaître dans le texte révisé du programme de travail.

L' amélioration de l' activité de recherche ne réside pas seulement dans le contenu de ses tâches mais aussi dans sa mise en oeuvre. A ce titre, **vous êtes invités à bien prendre connaissance des annexes du Programme de Travail (révisées)** relatives aux critères d' évaluation, aux activités horizontales et aux modalités de mise en oeuvre : elles mettent davantage en évidence **les besoins en termes de contribution maximum à la réalisation des objectifs du programme (aussi bien scientifiques que sociaux) et à haute valeur ajoutée communautaire**. Elles visent aussi à promouvoir la coordination et les actions concertées favorables à la réalisation rapide de l' Espace européen de la Recherche (par exemple, le développement des infrastructures e-Network). La nécessité d'augmenter le taux de réussite par un meilleur ciblage des propositions portant sur des priorités claires et d' un montant total plus élevé que par le passé pour tenir compte d' un caractère intégrateur plus performant (aspects science-technologie-socio-économie), est mise en évidence. **En outre, la possibilité d'exploiter d' autres modalités du programme (par exemple les actions concertées) est soulignée**. Enfin, un échéancier indicatif modifié récapitule les améliorations évoquées ci-dessus.

Structure du programme

- Action-clé n°1 - [Gestion durable et qualité de l'eau](#)
- Action-clé n°2 - [Changement planétaire, climat et biodiversité](#)
- Action-clé n°3 - [Gestion durable des écosystèmes marins](#)
- Action-clé n°4 - [La ville de demain et le patrimoine culturel](#)
- [Activités de recherche et de développement technologique à caractère générique](#)
- [Soutien aux infrastructures de recherches](#)
- [Mesures d'accompagnement](#).

Documents nécessaires au montage de projets

Documents généraux, communs à tous les programmes spécifiques, publiés dans l'"Infopack" :

- Formulaire (*attention nouvelle codification des "research priorities" en 2000*)
 - Projet de recherche à frais partagés : format [PDF](#), [version anglaise](#) (443 Ko)
 - Actions concertées : format [PDF](#), [version anglaise](#) (414 Ko)
 - Bourses PED : format [PDF](#), [version anglaise](#) (309 Ko)
 - Mesures d'accompagnement : format [PDF](#), [version anglaise](#) (453 Ko)
- **Manuel d'évaluation (mis à jour) :**
 - Texte principal : format [PDF](#), [version française](#) (113 Ko), [version anglaise](#) (116 Ko)
 - Annexe K (EESD) : format [PDF](#), [version française](#) (28 Ko), [version anglaise](#) (25 Ko)
- **Règles de participation :** format [PDF](#), [version française](#) (221 Ko)
- Contrat-type pour les projets de RDT à frais partagés : format [PDF](#), [version française](#) (188 Ko), [version anglaise](#) (180 Ko)

Documents particuliers au programme, publiés dans l'"Infopack" :

- Programme spécifique : format [PDF](#), [version française](#) (128 Ko), [version anglaise](#) (102 Ko)
- **Programme de travail 2000 (partie A) :** format [PDF](#), [version française](#) (262 Ko), [version anglaise](#) (250 Ko)
- Programme de travail 1999 : format [PDF](#), [version française](#) (279 Ko), [version anglaise](#) (263 Ko)
- Texte des appels à proposition :
 - 20 mars 1999 : format [PDF](#), [version française](#) (29 Ko), [version anglaise](#) (28 Ko)
 - 18 novembre 1999 : actions de RDT : format [PDF](#), [version française](#) (36 Ko), [version anglaise](#) (28 Ko) et ENRICH : format [PDF](#), [version française](#) (16 Ko), [version anglaise](#) (14 Ko)
 - **15 novembre 2000** : format [PDF](#), [version française](#) (60 Ko), [version anglaise](#) (56 Ko)
- **Guides du proposant, version révisée, valide pour les appels publiés en 2000 :**
 - **Partie 1** (générale, tous programmes) : format [PDF](#), [version anglaise](#) (197 Ko)
 - **Partie 2** (spécifique du programme) : format [PDF](#), [version anglaise](#) (194 Ko)

le + CLORA :

- les pages d'[Aide au Montage de Projets](#)
- les [quelques conseils CLORA](#)

Informations sur les appels à propositions de ce programme

Road Notes [CLORA](#) Map [concernées](#)
[Tableau des appels à proposition](#)
[JOCE](#)

[Liste des experts ayant évalué des projets du programme Environnement et Développement Durable en 1999](#)

Autres programmes communautaires dans le domaine de l'environnement et du développement durable

<u>LIFE</u> Life environnement - Life nature.	<u>NATURA</u> 2000 réseau européen de sites naturels protégés.
<u>COST</u> environnement, dynamique des fluides, forêts et produits forestiers, météorologie, océanographie, etc...	<u>EUREKA</u> tous les secteurs technologiques civils liés à l'environnement.
<u>PESCA</u> aide à la resstructuration de la pêche.	

Documents relatifs aux politiques de l'Union Européenne dans le domaine de l'environnement

[Sixième Programme d'action dans le domaine de l'environnement](#), c'est le document à connaître et si possible auquel il faut se référer dans le montage des projets dans ce programme.

<http://www.clora.net/niv->

[1/prog/pcrd5/prog/a1pt4a/<font%20size="2">http://europa.eu.int/comm/environment/newprg/index.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/newprg/index.htm)

Livre Blanc sur la responsabilité environnementale

Voir les compléments dans les pages des actions clés.

Banque de données CORDIS

Vous pouvez effectuer des [recherches](#) selon différents critères : société contractante, programme, thème scientifique, pays, etc..., parmi les projets ayant déjà été financés par l'Union Européenne. Vous pouvez également consulter la partie du serveur CORDIS dédiée au programme [Environnement et développement durable](#) et à ses différentes manifestations.

Liens avec les programmes horizontaux

Action 2 : Affirmer le rôle international de la recherche communautaire.
Action 3 : Promouvoir l'innovation et encourager la participation des PME.
Action 4 : Accroître le potentiel humain de recherche et la base de connaissances socio-économiques.

Points de contact

Point de contact national (PCN) : [ADEME](#) :

Mme Céline PHILLIPS

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Département Europe - Direction des Affaires Internationales

27 rue Louis Vicat

F-75 737 Paris cedex 15

Tél. : 01 47 65 21 76

Fax : 01 46 42 05 58

NCP-PCN@ademe.fr

Helpdesk du programme : eesd@cec.eu.int ou par fax : + 32 2 296 30 24 , qui doit assurer un soutien aux proposant et auquel vous pouvez envoyer vos questions.

Direction du programme :

Christian PATERMANN : Directeur du programme Environnement et développement

durable.

Pierre VALETTE : Aspects politiques.

Michel POIREAU : Secrétariat.

[Membres du comité de programme](#)

[[Plan du site](#)] [[Recherche](#)] [[Aide](#)] [[Gestion abonnement](#)] [[Miroir FR](#)]

© 1997-2000 Club des Organismes de Recherche Associés, Bruxelles - Toute reproduction interdite sans accord préalable

Serveur réalisé par le service informatique du Clora : support@clora.net - Dernière modification le 25/01/01 à 11:48